



# Livret Scolaire numérique pour le lycée (LSL)



- Présentation de l'application
- Présentation du Télé-service LSL associé
- Récapitulatif des opérations à mettre en œuvre



### L'Origine du LSL

Article 6 du décret du **8 août 1890** afin de permettre aux candidats de produire, en se faisant inscrire, un livret scolaire contenant toutes les indications susceptibles de renseigner le jury sur leur valeur. Ces indications étant essentiellement faites de notes et places obtenues dans les différentes compositions en rhétorique, en philosophie, en mathématiques élémentaires, de prix et accessits, de nominations au concours général, de distinctions spéciales, d'appréciation des professeurs ...



Décision du Comité Interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique (CIMAP) du 2 Avril 2013.

Dématérialisation du livret scolaire du lycée comme élément d'accroissement de l'ambition pour la simplification des démarches administratives.

« le livret scolaire du lycée sera dématérialisé afin de disposer d'un véritable outil d'aide à la décision pour le jury, de permettre sa consultation par les élèves et leurs parents tout au long de l'année, et d'augmenter le temps pendant lequel les enseignants peuvent le renseigner ».

**Expérimentation en 2013 -2014** au sein de 4 académies (Reims, Besançon, Rennes et Toulouse) pour les élèves de première de la série STS2S.

# Année Scolaire 2014-2015

**Généralisation** du livret scolaire numérique pour les élèves de première de la **série STS2S** 

**Expérimentation** du livret scolaire numérique pour **tous les élèves de première technologique** dans les académie de Besançon, Grenoble, Rouen, Toulouse





#### Réduction des coûts financiers

Le livret est commercialisé par les éditeurs et acheté par l'éducation nationale (entre 1 et 2€ par livret)



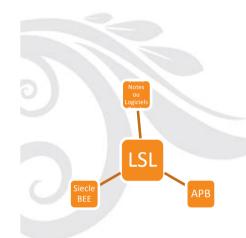
## Diminution de la charge de travail et du risque d'erreur

Actuellement les personnels recopient de façon manuscrite des données déjà gérées numériquement (identité, notes)



## Suppression de la manutention des dossiers et du stockage

Les livrets font l'objet de manutentions fastidieuses entre les établissements scolaires et les centres de délibération. Ils doivent être conservés pour une durée indéterminée dans les lycées





# Avantages du LSL

**Automatiser l'importation** depuis SIECLE des données concernant chaque élève (identité, parcours scolaire, choix des voies, des séries et des options)

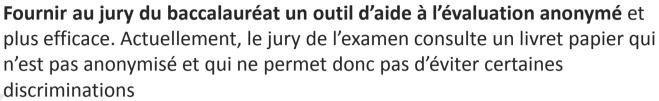
**Automatiser la récupération des notes** depuis les logiciels de gestion de notes (SIECLE ou **logiciels privés**) correspondant à chaque discipline, pour tous les trimestres

Transmettre automatiquement ces données au système Admission Postbac (APB) en vue de l'orientation des élèves dans l'enseignement supérieur: il n'y aura donc plus de saisie manuelle à effectuer

Permettre aux élèves et à leurs familles une véritable consultation du livret scolaire avant l'examen (à l'heure actuelle, l'élève découvre souvent son livret à la veille du baccalauréat et n'a que quelques minutes pour parcourir des dizaines d'appréciations et de notes)

Fournir aux élèves et à leurs responsables légaux un aperçu du niveau de l'élève et des compétences attendues pour l'examen dès la fin de la classe de première (seconde pour le lycée professionnel)





Constituer une preuve électronique en cas de recours devant le tribunal administratif, par exemple pour justifier la consultation par le jury du baccalauréat. Rappel : un recours contentieux doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la décision de l'autorité administrative (articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative).

Constituer un outil de pilotage pédagogique permettant d'étudier, à l'échelle nationale, les corrélations entre les performances des élèves au baccalauréat, les niveaux d'acquisition des compétences et les notes obtenues tout au long du cycle terminal, et les propositions d'orientation obtenues dans l'enseignement supérieur, ce qui permettra d'éclairer les politiques éducatives et les réflexions menées au sujet de la certification de fin d'études du second degré.



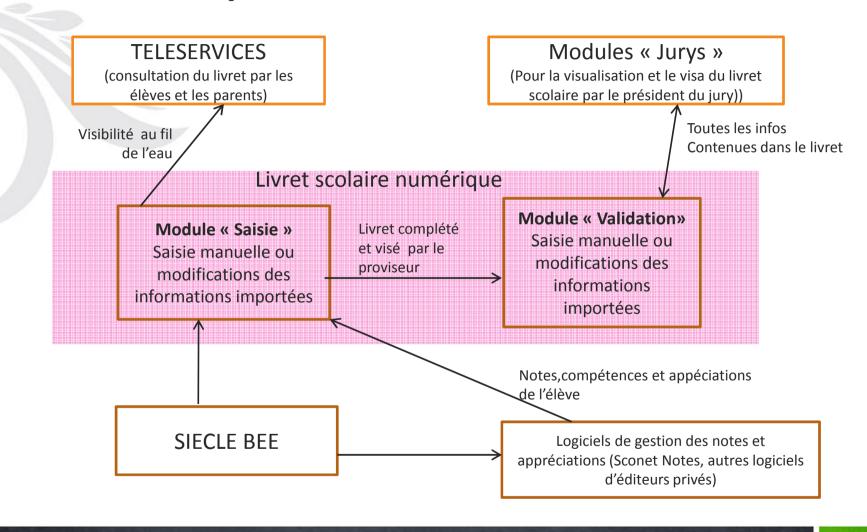


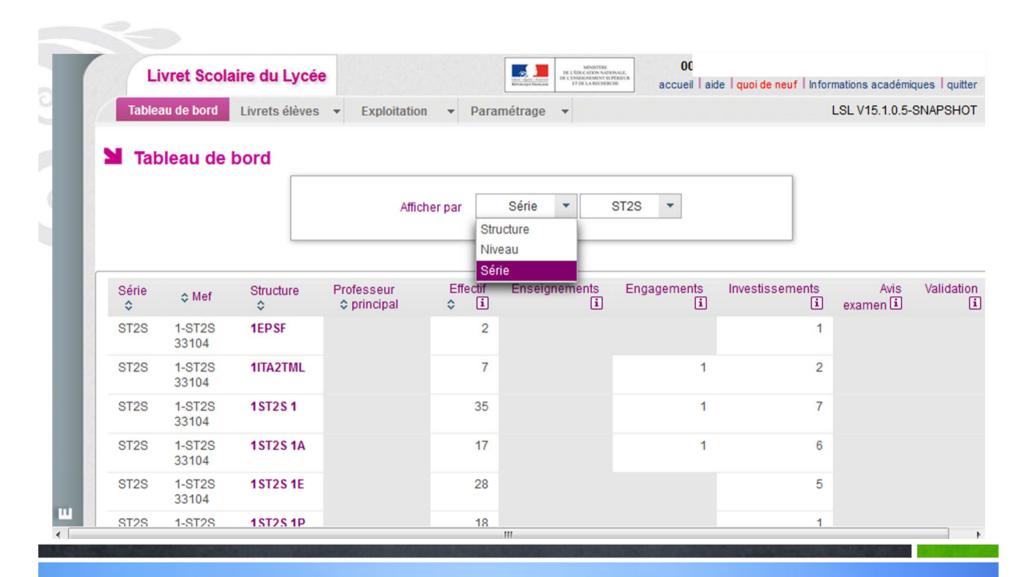


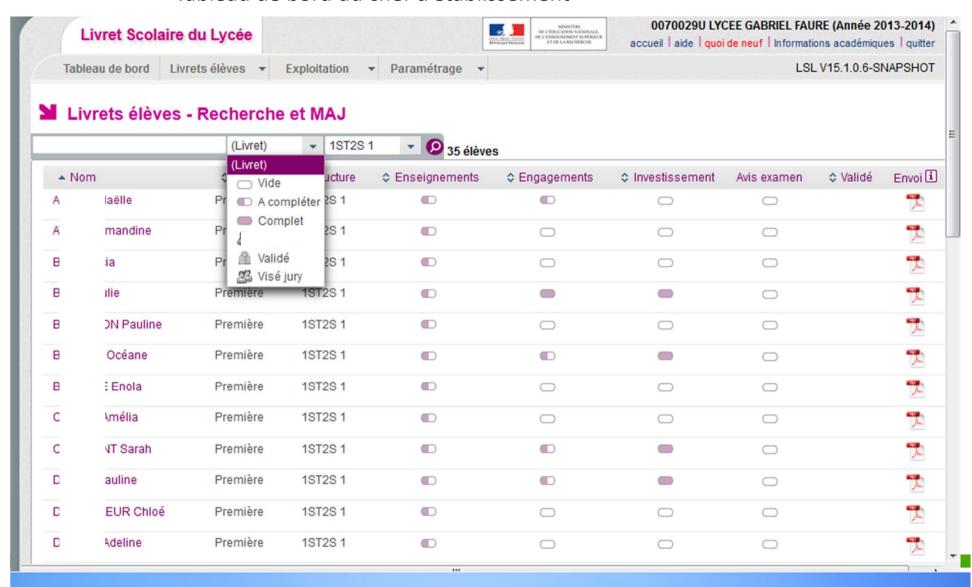


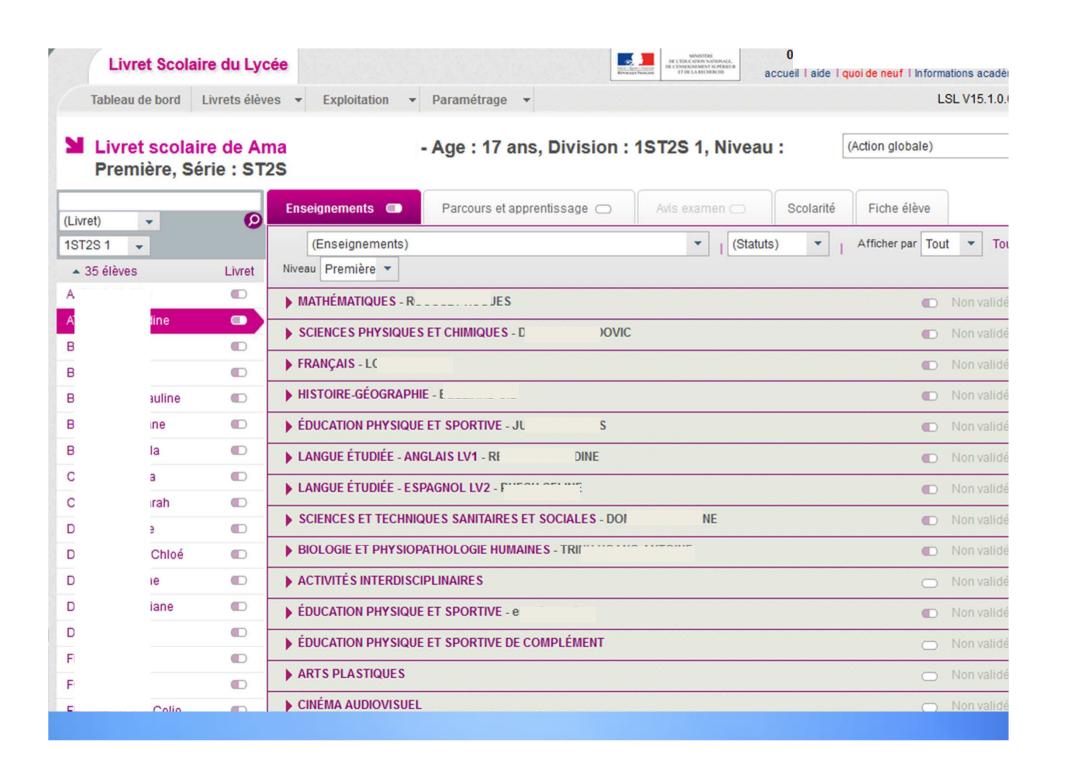
- Présentation de l'application
- Présentation du Télé-service LSL associé
- Récapitulatif des opérations à mettre en œuvre

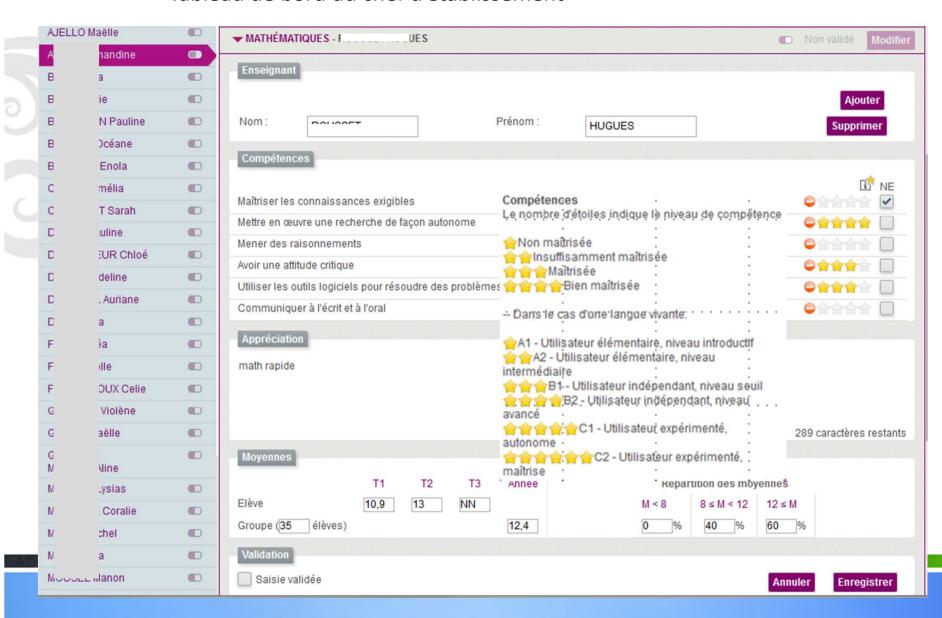
# LSL pour le chef d'établissement

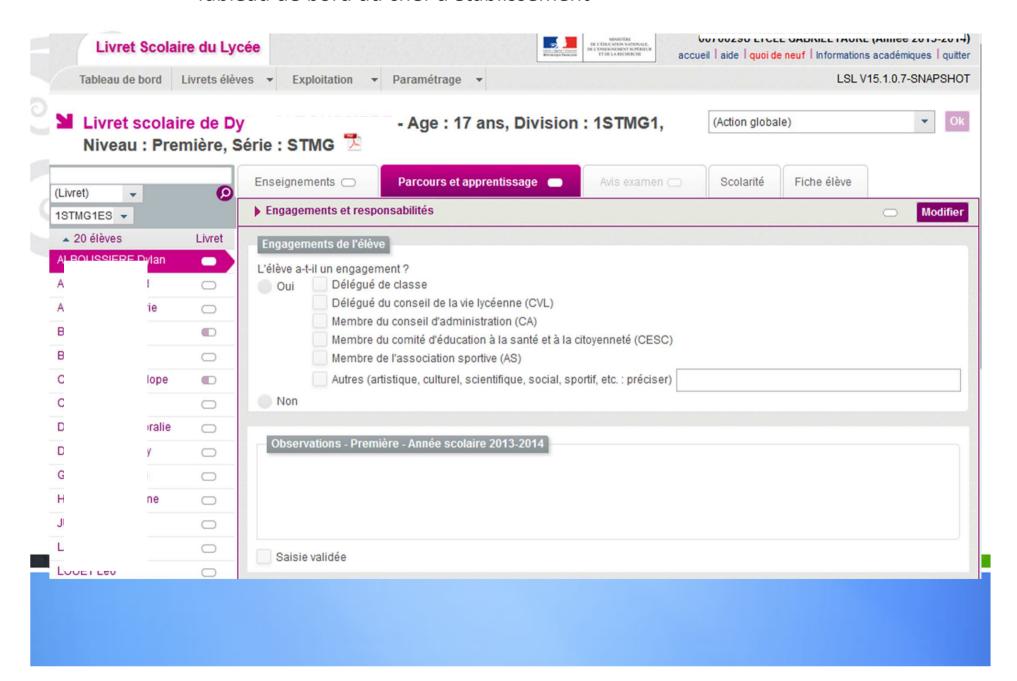






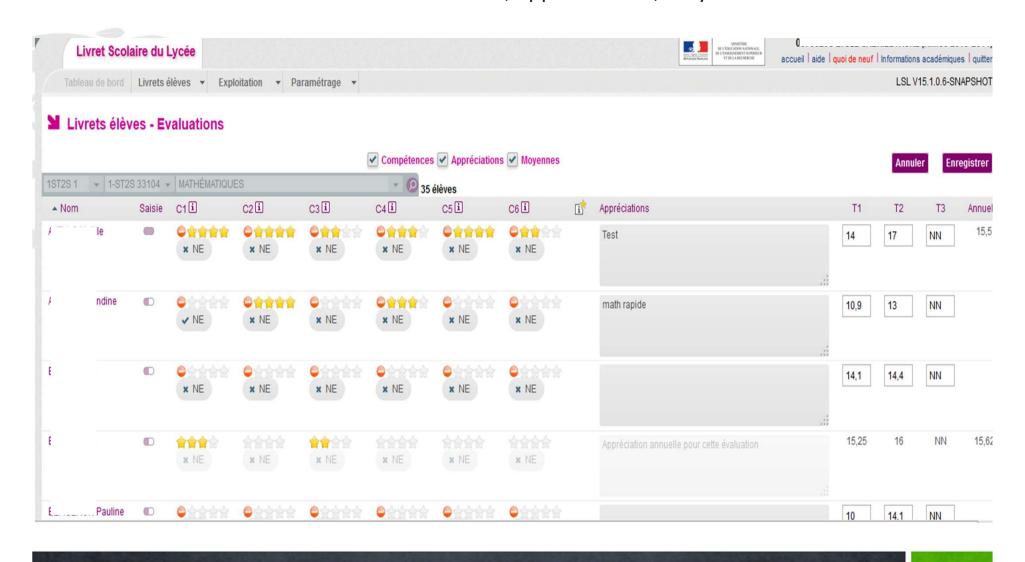




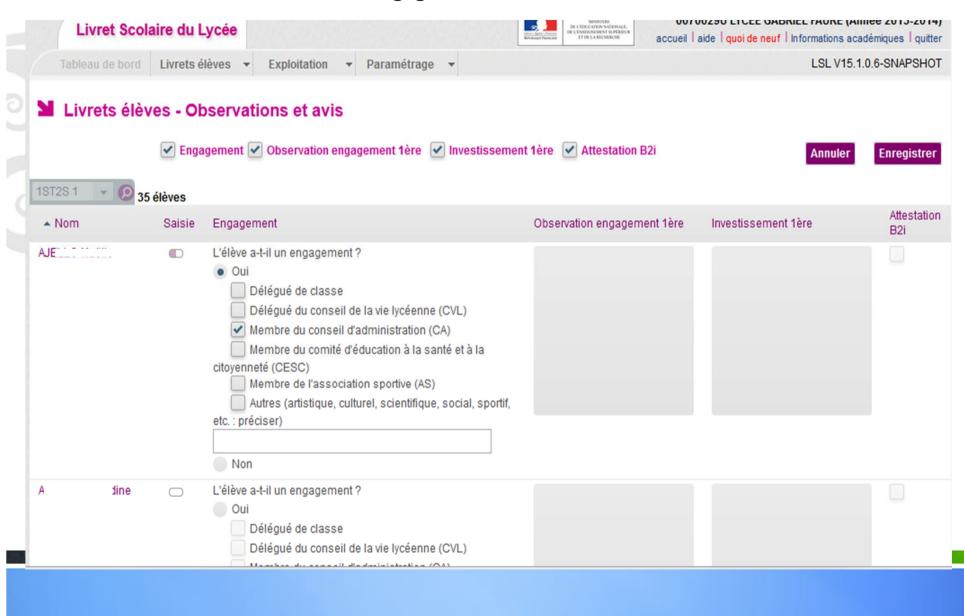




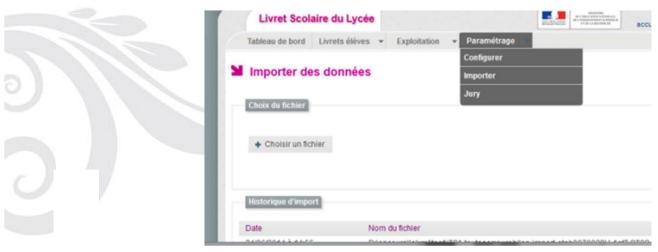
# Saisie en masse des évaluations, appréciations, moyennes



# Saisie en masse des engagements, observations, investissements



## Importation des données des logiciel notes



• L'éditeur doit être accrédité par le ministère

à ce jour : Charlemagne (STATIM)

Notes (APLON)

Notabene (AXESS-OMT)

Pronote (INDEX EDUCATION)

Educ-Horus (ITOP)

**SIECLE Notes** 

- Les divisions, groupes doivent être intégrés dans le logiciel privé
- Le fichier importé doit être au format xml

Il est possible de refuser ou d'accepter les dossiers

Il est nécessaire ensuite de vérifier l'intégration correcte et complète

## LSL pour les CPE et les enseignants

Le **CPE** a accès aux données relatives aux engagements et responsabilités en écriture et à toutes les données du livret en consultation.

Le chef de travaux a accès à toutes les données du livret en consultation.

L'enseignant a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence)

Le **professeur principal** a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence) + en consultation il accède à toutes les autres disciplines de la classe dont il est responsable et en saisie, aux avis sur l'investissement de l'élève.

# LSL pour les CPE et les enseignants

L'enseignant peut se connecter depuis l'extérieur (domicile) et effectuer la saisie via internet, sans clé OTP mais avec un login et un mot de passe (https://externet.ac-creteil.fr)

Suite à la connexion, vous arrivez sur le portail ARENA :



## Aide en Ligne

Des conseils d'utilisation et des explications sur le fonctionnement de chaque écran, sont consultables à tout moment depuis **l'aide en ligne**, accessible par le lien « **aide** », en haut à droite de l'écran.



## Quelques bonnes pratiques pour un bon fonctionnement du LSL





Je pars avec mon INE et toutes mes données



#### **EXPORTATIONS**

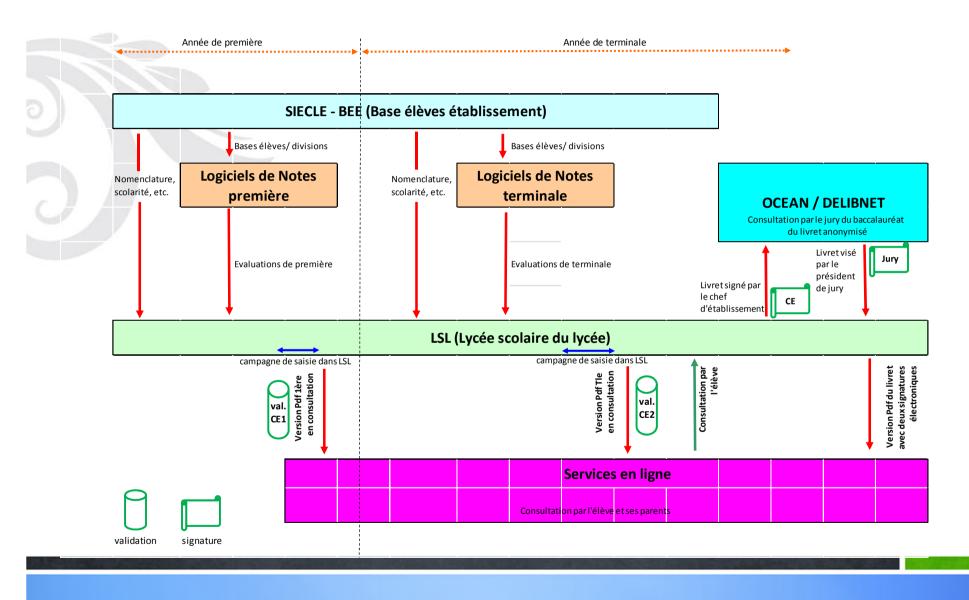
- En XML
- En Excel
- Évaluation rentrée (EVA)
- Constat de rentrée
- Dossiers vers autre EPLE
- Saisie des effectifs ASSR

#### **IMPORTATIONS**

- Dossiers depuis autre EPLE
- Dossiers depuis logiciel privé
- Liens élève-groupe depuis logiciel privé

L'accès au livret de première (année N-1) pour un élève de terminale est possible y compris pour les élèves ayant changé d'établissement. En effet, les données saisies dans l'établissement d'origine de l'élève sont conservées lors du transfert entre EPLE. Ces données sont rattachées à l'élève (identifiant national de l'élève) et stockées au niveau académique.

#### Réprésentation des procédures "LS lycée dématérialisé"



# Affichage du livret scolaire numérique

> A quoi ressemblera le livret scolaire numérique ?

	Evaluation chiffrée					Evaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					
Disciplines	Elève		Groupe			Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4	Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'él
						ENSEIGNEMI	EN'	TS (	ОВ	LIG	ATOIRES
	Moyennes		Effectif du groupe : 26		26	Maîtriser les connaissances exigibles		X			bien
	1 tr.	18,25	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mettre en œuvre une recherche de façon autonome			×		
	2 tr.	18	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mener des raisonnements	X				
MATHÉMATIQUES	3 tr.	19	11	39	50	Avoir une attitude critique				X	
	an- née	18,41		annuelle groupe :	15,25	Utiliser les outils logiciels pour résoudre des problèmes de mathématiques		X			
						Communiquer à l'écrit et à l'oral	X				
	Moyennes		Effectif du groupe : 26		26	Compétences générales :			bien		
	1 tr.	11,5		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Restituer et mobiliser les connaissances exigibles	X				
	2 tr.	12,5	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, extraire et exploiter l'information		X			
201511050	3 tr.	NN	10,5	40,5	49	Raisonner, argumenter et faire preuve d'esprit critique			X		
SCIENCES PHYSIQUES ET	an- née	12		annuelle groupe :	15,3	Communiquer en utilisant des langages et des outils pertinents				X	
CHIMIQUES						Compétences expérimentales :					
						Concevoir et mettre en œuvre un protocole expérimental, réaliser des mesures, dans le respect des consignes de sécurité			X		
						Analyser les phénomènes, protocoles et résultats		X			
						Valider ou invalider une hypothèse, des résultats d'expériences	X				
	Moyennes		Effectif du groupe : 27		27	Maîtriser des connaissances et une culture littéraires					bien
	1 tr.	12	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement		X			
FRANÇAIS	2 tr.	13	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Approfondir des compétences de lecture en vue de l'étude des œuvres	X				
	3 tr.	14	10,5	40,5	49	S'exprimer à l'écrit avec correction, rigueur et clarté					
	an- née	13		annuelle groupe :	15,3	S'exprimer à l'oral avec correction, rigueur et clarté	X				



- Présentation de l'application
- Présentation du Télé-service LSL associé
- Récapitulatif des opérations à mettre en œuvre

#### Télé-service LSL

Le ministère de l'éducation nationale met en place une offre de « Services en ligne » accessible sur Internet à l'intention des parents et des élèves.

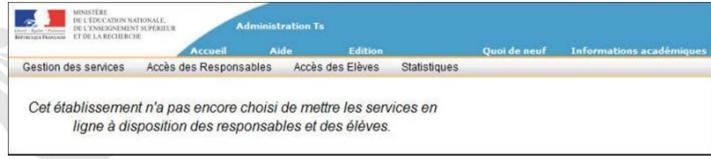
L'accès aux services en ligne s'effectue grâce à un **compte internet** pré-créé par le chef d'établissement avec un identifiant normalisé et un mot de passe provisoire qui doit être changé par l'utilisateur lors de la première connexion. Les accès sont immédiatement disponibles après notification de ces éléments, envoyés par le chef d'établissement par courrier ou courriel.

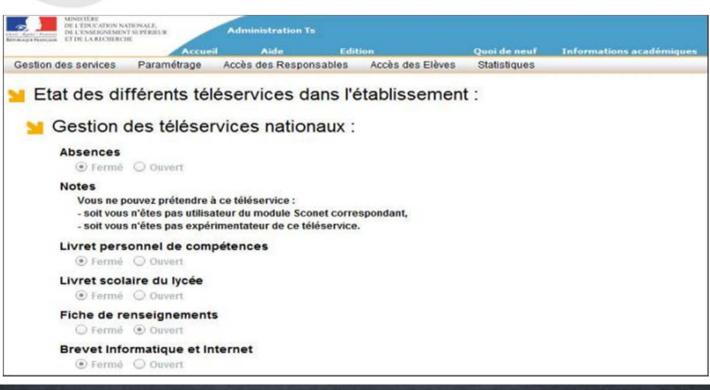
Sur la notification, comportant toutes les informations et explications nécessaires, sont mentionnés l'adresse du site web (https://teleservices.ac-creteil.fr/ts), ainsi que l'identifiant et le mot de passe provisoire du compte pré-créé.

Un coupon réponse intégré permet au responsable légal de refuser de bénéficier de l'accès aux services en ligne.

Dans ce cas, le chef d'établissement rend alors le compte inutilisable, via le module « Administration Téléservices » et met à disposition une version papier du livret au représentant légal, contre émargement.

#### Télé-service LSL







- Présentation de l'application
- Présentation du Télé-service LSL associé
- Récapitulatif des opérations à mettre en œuvre

# Chronologie de mise en œuvre LSL

Ordre	Quoi	Qui	Quand
0	Liste des élèves, structures, scolarité, (en provenance de la BEE)	auto	Déjà disponible
1	Exporter les services des enseignants depuis STS-WEB vers SIECLE	CE	Dès maintenant
2	Configurer l'application : Saisie du calendrier + Délégations (DELEG-CE)	CE	Dès maintenant
3	Importer les données depuis les logiciels de notes (moyennes par trimestre, compétences et appréciations)	CE	Après étape 1
4	Contrôler et modifier éventuellement	CE/DELEG	
4-bis	Saisir manuellement notes, compétences et appréciations si pas d'import	ENS	
5	Saisir informations parcours et apprentissage en liaison avec équipe pédagogique	CPE (CE)	
6	Suivre avec le tableau de bord	CE	
7	Editer une version papier pour les familles concernées	CE/DELEG	

# Chronologie de mise en œuvre TELE-SERVICES

Ordre	Quoi	Qui	Quand
1	Activer globalement les télé-services	CE	Dès maintenant
2	Ouvrir le service LSL	CE	Dès maintenant
3	lancer la notification en masse des comptes sur toute une population de responsables et les informer	CE	Dès maintenant
3-bis	recueillir les éventuels retours négatifs des familles	CE	Dès maintenant

# Récapitulatif des accès

Point d'accès	Qui	Application
Réseau Agriates de l'établissement - Portail ARENA  http://sconet.in.ac-creteil.fr	CE ENS CPE DELEG	SIECLE-BEE STS-WEB LSL DELEG-CE ADMIN-TS
Extérieur - Portail EXTERNET  https://externet.ac-creteil.fr	CE ENS	LSL
Extérieur - Portail ATEN  https://teleservices.ac-creteil.fr/ts	RESP. LEGAUX ELEVE	SCOLARITE- SERVICES



Pour toute question : Formalisation d'un ticket Cecoia

# Merci de votre attention